

La carte scolaire en France

Historique, recherches et débats sur le libre-choix du collège

Quantifier en sociologie. Séance 2

Joanie Cayouette-Remblière

Définition

L'affectation des élèves dans une école ou un établissement scolaire public se fait en fonction du domicile des parents dans une zone géographique (appelée secteur) définie :

- par les communes (pour les écoles),
- par le Conseil général (pour les collèges)
- et l'Inspection académique (pour les lycées)
- **La « carte scolaire » institue donc le droit et l'obligation pour les parents de scolariser leurs enfants dans l'établissement public du secteur géographique où ils résident**

I. Historique

La mise en place

- 1963 : mise en place d'une carte scolaire
- Dans un contexte de forte extension de la scolarisation secondaire
- Objectif prioritaire : la gestion des flux d'élèves
- **Carte scolaire : instrument de planification et d'aménagement du territoire**

I. Historique

1984-2000 : L'assouplissement

- **1984** : la revendication du libre choix et la défense de l'enseignement privé : 1ères expériences d'assouplissement
- **1986** : nouvelles expériences
- **Années 90** : extension des « zones d'assouplissement » à l'entrée en 6^{ème}

I. Historique

2007 : vers la suppression ?

- Les objectifs affichés : favoriser la diversité sociale dans les établissements
- Le fonctionnement des affectations et des dérogations : des critères transparents

Depuis 2007 :

fonctionnement des affectations et des dérogations

- **l'inscription reste déterminée par le secteur géographique du domicile**
- mais une dérogation peut être accordée. **Ces demandes sont satisfaites dans la limite de la capacité d'accueil des établissements.**

Si elles sont atteintes, l'inspecteur d'académie attribue les dérogations selon l'ordre indicatif suivant :

- les élèves handicapés
- les élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- les boursiers au mérite
- les boursiers sociaux
- les élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier
- les élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité
- les élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité

II. Une recherche qui s'appuie sur des résultats antérieurs...

Des « choix » socialement différenciés (sources panel 1995)

<i>Catégorie socioprofessionnelle du responsable de l'enfant</i>	<i>(1) Public hors secteur</i>	<i>(2) Privé</i>	<i>(1)+(2)</i>	<i>Collège public du secteur</i>	<i>Total</i>
Chef d'entreprise	6,6	43,2	49,8	50,2	100
Agriculteur	4,6	35,3	39,9	60,1	100
Cadre (sauf professeur)	10,4	28,8	39,2	60,8	100
Professeur	18,6	18,3	36,9	63,1	100
Instituteur	14,6	17,8	32,4	67,6	100
Artisan, commerçant	6,4	25,5	31,9	68,1	100
Employé de commerce	10,7	18,2	28,9	71,1	100
Profession intermédiaire (sauf instituteur)	8,5	19,8	28,3	71,7	100
Employé de bureau	7,8	18,0	25,8	74,2	100
Employé de service	9,5	15,1	24,6	75,4	100
Ouvrier qualifié	8,4	14,9	23,3	76,7	100
Ouvrier non qualifié	7,9	11,7	19,6	80,4	100
Ensemble	8,8	19,9	28,7	71,3	100

II. Une recherche qui s'appuie sur des résultats antérieurs...

- La dérogation, une modalité de choix parmi d'autres : fausses adresses, négociation directe, recours au privé, déménagement... (Van Zanten, 2009)
- Des profits inégaux : « 62,1% des cadres et professions intellectuelles supérieures font une demande pour un collège ayant le taux le plus bas d'élèves en retard en 6^e, 60,7% pour des établissements situés dans le centre ville, 56,6% pour des anciens premiers cycles ; tandis que les familles ouvrières demanderesses sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses à solliciter le « meilleur produit existant sur le marché ». (Ballion, 1986)
- Augmentation de la ségrégation interne : le risque de défection entraîne la proposition d'une offre diversifiée permettant de créer des classes de niveau sur la base d'options (« tri scolaire interne »).
- Des pratiques ambiguës : de nombreux parents ayant opté pour l'évitement expriment des regrets sur le plan des principes (ils ne veulent pas des écoles de riches et des écoles de pauvres) mais aussi pour des questions pratiques (coûts, éloignement). (Broccolichi)
- Cadre théorique : savoir, vouloir, pouvoir

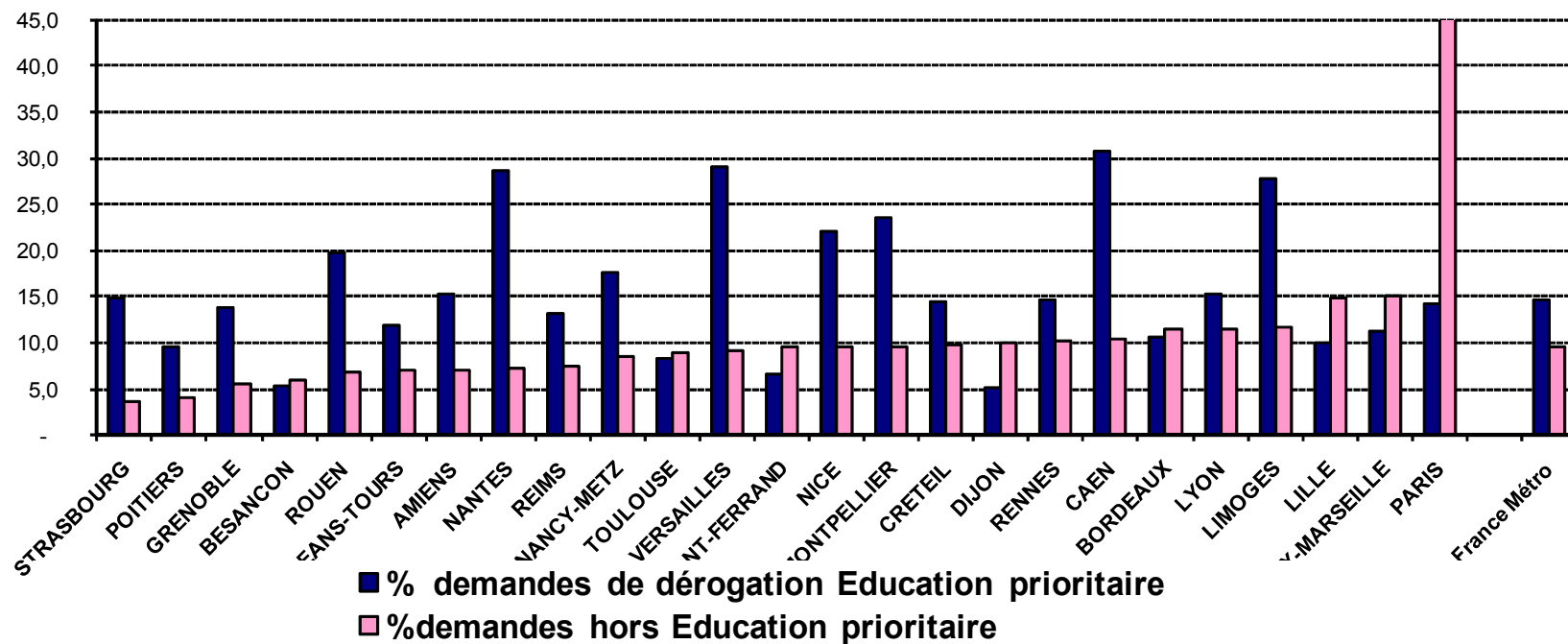
III. Notre recherche dans ce cadre...

Les recherches en cours

Responsable scientifique	Titre de la recherche
Catherine AGULHON (MC-HDR Paris V)	L'assouplissement de la carte scolaire : un instrument d'égalisation des chances ?
Stéphane BEAUD Pr sociologie ENS (Ulm)	Le choix du collège en milieu populaire
Choukri BEN AYED Pr Limoges Sylvain BROCCOLICHI MCF Lille Yves DUTERCQ Pr Nantes Nathalie MONS MCF	Réception, modalités et effets de l'assouplissement de la carte scolaire selon les territoires éducatifs
Agnès VAN ZANTEN DR CNRS, Sciences po	L'assouplissement de la carte scolaire et l'aide à la mobilité scolaire des boursiers
Gabrielle FACK Julien GRENET École d'Économie de Paris	Évaluation de l'assouplissement de la carte scolaire
Marco OBERTI , Pr Edmond PRÉTECEILLE , DR CNRS, Sciences po	Impact de l'assouplissement de la carte scolaire : dynamiques urbaines et scolaires
Jean-Louis DEROUET Pr sociologie Lyon2	La restructuration des territoires éducatifs : l'exemple des collèges Recomposition des rapports de concurrence et de complémentarité entre les établissements d'un même territoire

De fortes disparités territoriales

Rentrée 2009



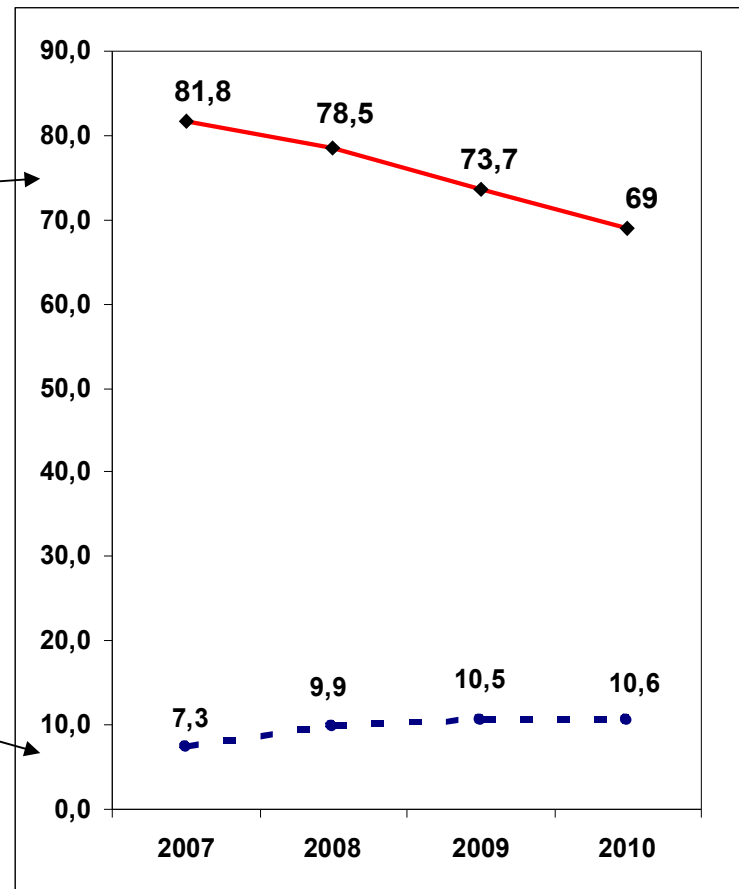
Le cas de Paris

- **Le plus fort taux de demande de dérogation** (36 % à la rentrée 2009)
- Et c'est à Paris que **ce taux a le plus progressé** (+10 points entre 2008 et 2009)
- Mais les demandes de dérogation sont moins fortes dans les territoires de **l'éducation prioritaire** que pour le reste des collèges.
- Et c'est à Paris que **les demandes sont le moins satisfaites** (et le taux de satisfaction est en forte baisse passant de 50 à 30%)
- À Paris, les pratiques de dérogation se sont diffusées largement (densité de l'offre de formation et du réseau de transport) et ces pratiques jusqu'alors réservées aux classes moyennes et supérieures semblaient pouvoir gagner les milieux populaires les moins informés
- Mais la diffusion de ces pratiques rencontre l'obstacle des **limites des capacités d'accueil** des collèges demandés et le refus des demandes de sortie des collèges rejetés ...

Les dérogations à l'entrée au collège depuis 2007

Baisse des taux de satisfaction

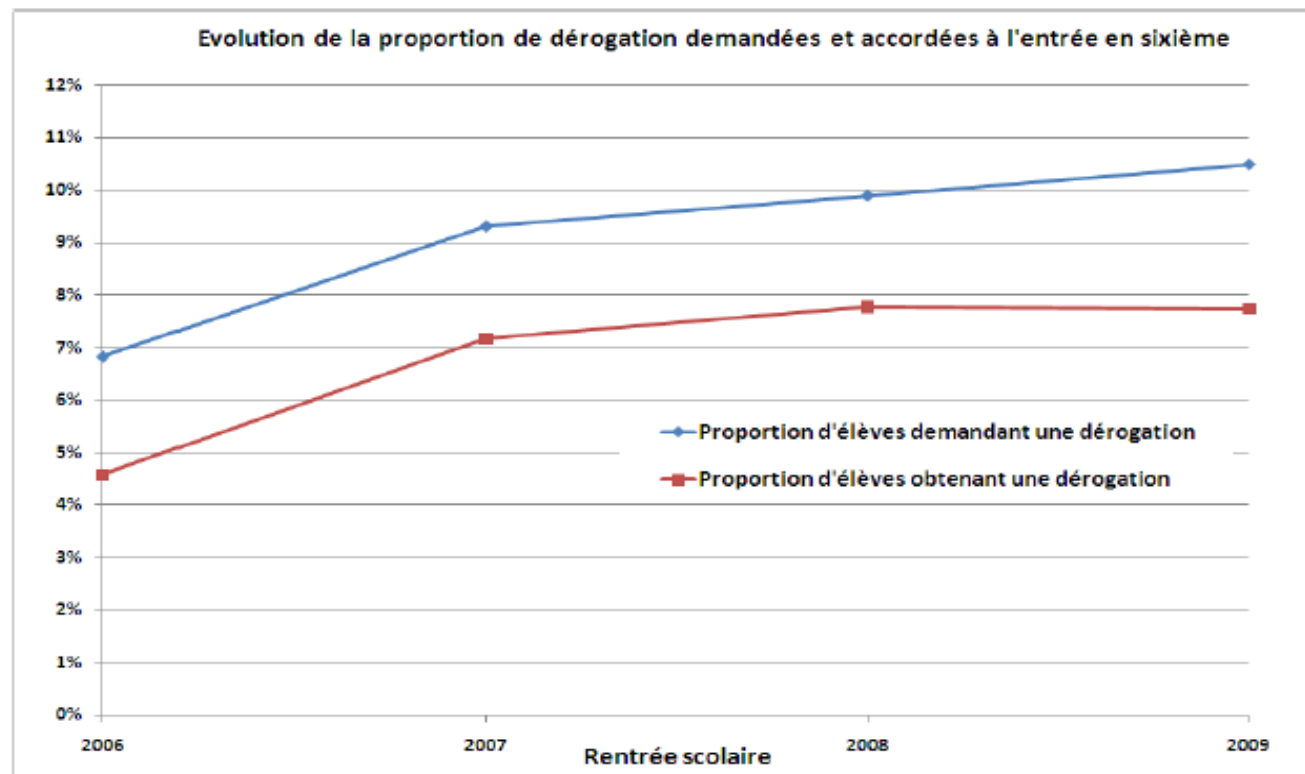
Stabilité des demandes



IV. Premiers résultats (niveau national)

Globalement, un impact faible

La proportion d'élèves bénéficiant d'une dérogation à l'entrée en 6^e est passée de 4,6 à 7,7 % entre 2006 et 2009.



IV. Premiers résultats (résultats ethnographiques)

Une insatisfaction des familles et des enseignants :

- Tensions avec les familles liées aux refus des dérogations notamment dans les quartiers populaires
- Ambivalence des professionnels, partagés entre « l'intérêt de l'enfant » et une neutralité liée à une éthique professionnelle

IV. Premiers résultats (résultats ethnographiques)

Tensions entre administration scolaire et collectivités locales, qui ont des intérêts divergents :

- Sensibilité aux réactions du monde enseignant d'un côté (IA / Rectorat), des familles et de la population de l'autre (Conseil général)
- L'intervention des Conseils généraux (définition des secteurs, investissements, transports scolaires) est perturbée par ces mesures (la gestion des demandes de dérogation restant du ressort de l'administration scolaire)